



UNION INTERNATIONALE DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Par Regine.lefevre7@hotmail.fr

Revue de presse

No 426 en date du 06.07.2019

Dans le cadre des 88 pays et états appartenant à la Francophonie institutionnelle
<https://www.francophonie.org/statut-et-date-adhesion-Etats-et-gouvernements-28647.html>
et des pays et états non adhérents à la Francophonie institutionnelle (Algérie, Azerbaïdjan et Vallée d'Aoste) dans
lesquels se situent des sections de l'Union de presse francophone

Toutes les informations et tous les communiqués en provenance des sections de l'UPF sont gérés par UPF internationale
Seules les informations concernant ces sections faisant l'objet d'une publication dans la presse sont reprises dans la revue

SOMMAIRE

1 – MONNAIE EN AFRIQUE – « Monnaie unique de la CEDEAO : Tous se précise pour l'Eco »

2 – MEDIAS EN UKRAINE – « RSF : Crise ouverte au sein du groupe ZIK : il est urgent de lutter contre l'emprise des oligarques sur les médias en Ukraine »

3 – JOURNALISME – « RSF et ses partenaires lancent la consultation publique sur la *Journalism Trust Initiative* »

4 – PRESSE EN LIGNE EN FRANCE – « Médiapart sanctuarise son capital pour préserver son indépendance »

5 – DROIT VOISIN EN FRANCE – « le Sénat apporte les dernières retouches au droit voisin »

6 – AGENCE FRANCE PRESSE – « L'AFP ne vendra pas son siège historique de la place de la Bourse »

7 – PUBLICATION AU CANADA – « Les cahiers du journalisme – Nouvelle série no 3 »

8 – GOUVERNEMENT EN GUINEE-BISSAU – « Formation d'un nouveau gouvernement de 31 membres »

9 – JOURNALISTES AU GHANA – « RSF demande une enquête sur les accusations de torture de deux journalistes de Modernghana.com »

1 – MONNAIE EN AFRIQUE – « Monnaie unique de la CEDEAO : Tous se précise pour l'Eco »

<http://www.izf.net/afp/monnaie-unique-cedeao-tous-se-precise-pour-l-eco?language=fr>

Mercredi 3 juillet 2019

Les chefs d'Etats et de gouvernement de la CEDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest), réunis samedi à Abuja au Nigéria, ont adopté formellement l'Eco, du nom du projet de monnaie unique dont ils souhaitent la création dès 2020 confie l'AFP dans l'une de ses livraisons.

Dans les faits, 15 pays sont concernés : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

Création de l'Eco, des avis déjà partagés

Si déjà sur les réseaux sociaux et autres tribunes d'expression certains s'enflamment, le communiqué final adopté samedi à Abuja « réaffirme l'approche graduée de la monnaie unique en commençant par les pays qui atteignent les critères de convergence », c'est à dire l'inflation ou encore le déficit budgétaire. Le principe d'un régime de change flexible et une politique monétaire centrée sur la maîtrise de l'inflation ont été formellement adoptés. Quant à la banque centrale, elle sera fédérale pour que chaque pays ait sa voix au chapitre.

La création d'une monnaie commune des pays de la CEDEAO est en discussion depuis une trentaine d'années. L'Eco remplacerait le franc CFA (arrimé à l'euro et utilisé dans 8 de ces pays) ainsi que 7 autres devises.

De l'avis de certains spécialistes de la question, reste à savoir si toutes les conditions seront bien réunies en 2020. « La situation s'est détériorée pour le critère du déficit budgétaire », indique le rapport interministériel remis à tous les chefs d'Etat, ce samedi. « Cinq pays respectent la norme contre sept en 2017. Par contre, l'on note des améliorations en termes de conformité aux critères relatifs à l'inflation et au financement du déficit budgétaire par la banque centrale avec un pays supplémentaire, portant respectivement à 12 et à 14 le nombre total de ces pays qui respectent ces critères ».



2 – MEDIAS EN UKRAINE – « RSF : Crise ouverte au sein du groupe ZIK : il est urgent de lutter contre l'emprise des oligarques sur les médias en Ukraine »

<https://rsf.org/fr/actualites/crise-ouverte-au-sein-du-groupe-zik-il-est-urgent-de-lutter-contre-lemprise-des-oligarques-sur-les>

Mercredi 3 juillet 2019
RSF

Plus de 400 journalistes sont en instance de démission de la chaîne de télévision ukrainienne ZIK et de l'agence de presse du même nom. En cause, le changement drastique de la ligne éditoriale de ces médias suite à leur rachat par un député d'opposition. Reporters sans frontières (RSF) souligne l'urgence de protéger l'indépendance éditoriale des rédactions ukrainiennes face à l'emprise des oligarques.

En l'espace de quelques jours, c'est une vague de démissions sans précédent qui a touché la chaîne de télévision et l'agence de presse ZIK. Dès l'annonce du rachat du média ukrainien par le député du "Bloc d'opposition" Taras Kozak, le 14 juin, pas moins de 90 journalistes et dirigeants ont décidé de claquer la porte. Depuis lors, près de 420 employés ont affirmé leur volonté de partir, du jamais-vu dans l'histoire des médias ukrainiens.

Les salariés s'inquiètent du rachat de ZIK par un homme politique proche de l'oligarque pro-russe Viktor Medvedtchouk, et du regroupement de la chaîne avec deux autres, 112 et NewsOne, au sein d'une seule holding. Surtout, ils dénoncent le changement de ligne éditoriale et l'instauration de nouvelles lignes rouges par le nouveau propriétaire. Tandis que des émissions régulièrement critiques de Viktor Medvedtchouk étaient supprimées, des membres ou proches de son parti devenaient commentateurs réguliers, voire animateurs. Plusieurs sources ont assuré à Detector Media, une organisation d'analyse des médias, que la nouvelle rédaction en chef avait introduit une liste noire de personnes interdites d'antenne.

La politique éditoriale des grands médias ukrainiens est largement tributaire des intérêts de leurs propriétaires, qui s'en servent pour asseoir leur pouvoir politique et économique. Le projet Media Ownership Monitor, mené conjointement par RSF et l'Institut ukrainien pour l'information de masse (IMI), a confirmé la concentration et le manque de transparence du paysage médiatique. Il révélait en outre que la grande majorité des chaînes de télévision nationales étaient liées à des personnalités politiques.

"La crise au sein du groupe ZIK offre un nouvel exemple de l'ingérence des propriétaires dans la ligne éditoriale des médias ukrainiens, souligne Johann Bühr, responsable du bureau Europe de l'Est et Asie centrale de RSF. Il est grand temps de limiter l'emprise des oligarques sur les titres qu'ils contrôlent et de protéger l'indépendance éditoriale des rédactions. Nous appelons le nouveau parlement à tout mettre en oeuvre pour y parvenir sans délai."

L'Ukraine occupe la 102e place du Classement mondial 2019 de la liberté de la presse établi par RSF. Le nouveau président Volodymyr Zelensky a convoqué des élections législatives anticipées le 21 juillet.

3 – JOURNALISME – « RSF et ses partenaires lancent la consultation publique sur la Journalism Trust Initiative »

<https://rsf.org/fr/actualites/rsf-et-ses-partenaires-lancent-la-consultation-publique-sur-la-journalism-trust-initiative>

Mercredi 3 juillet 2019

RSF

Reporters sans frontières (RSF) et ses partenaires sont heureux d’annoncer le lancement d’une consultation publique sur la « Journalism Trust Initiative » (JTI) ce 3 juillet. L’initiative vise à définir des indicateurs pour un journalisme digne de confiance. Le respect de ces indicateurs devrait donner des bénéfices tangibles à tous les organes de presse et leur fournir ainsi le soutien nécessaire pour garantir un espace d’information global sain et crédible.

- Un dispositif innovant qui respecte les normes professionnelles
- Des indicateurs de confiance pour une information crédible
- Un outil de référence pour un code de bonne conduite transparent
- Une avancée tangible, basée sur l’autorégulation et la confiance élaborée par 120 experts
- Une consultation publique de trois mois permettant d’enrichir et d’étoffer les normes à mettre en place

Plus de 120 experts représentant des organes de presse internationaux, nationaux et locaux, des associations de consommateurs, des entreprises de technologie, des organismes de réglementation et des ONG collaborent afin d’établir des normes professionnelles dans le cadre de la Journalism Trust Initiative (JTI), en partenariat avec l’Union européenne de Radio-télévision (UER), l’Agence France-Presse (AFP) et le Global Editors Network (GEN).

En juin 2019, au cours d’un atelier de travail JTI au siège de l’UER à Genève, les participants ont adopté un document officiel de normalisation définissant les indicateurs d’un journalisme de confiance. Ce document sera rendu public le 3 juillet, alors qu’une consultation publique sera lancée sous l’égide du Comité européen de normalisation (CEN).

Selon les directives du CEN, les normes de la JTI ont été établies par consensus au cours de trois ateliers de travail facilités par l’AFNOR, organisme national de normalisation en France, avec l’aide de son homologue allemand, l’organisation DIN. Afin de garantir le principe d’autorégulation régissant la JTI, les comités de rédaction chargés de l’élaboration du texte sont uniquement composés de journalistes et de professionnels des médias.

A ces comités s’est ajoutée une « équipe technique spéciale » de conseil pour l’interopérabilité algorithmique de la JTI.

D'autres groupes de participants comme des organismes de développement des médias, des organismes de régulation et des entreprises de technologie ont apporté leur contribution en transmettant leurs demandes et attentes sur la manière dont cet outil pourrait être appliqué à l'avenir. Soutien du projet, le World Federation of Advertisers (WFA) a suivi de près son évolution.

Téléchargeable sur le site du CEN, une première version des « Accords des ateliers du CEN » comprend une liste de critères en matière de transparence, de professionnalisme et d'éthique, considérés par les acteurs de la JTI comme étant les pratiques essentielles et d'excellence assurant la fiabilité des organes de presse. Le document fournit également un questionnaire convertissant les clauses de normalisation en une liste de contrôle, lisible par ordinateur, afin d'apporter des éléments sur la distribution algorithmique des informations.

La consultation publique de cette ébauche permet d'assurer une importante collaboration au document qui sera finalement publié, et constitue le volet critique de toute procédure de mise en œuvre d'une normalisation. D'ici octobre 2019, le grand public et les communautés professionnelles sont invités à exprimer leur opinion et à soumettre leurs propositions spécifiques pour des amendements à chacune des 16 clauses, aux nombreux paragraphes et à la liste de contrôle afférente.

Un formulaire de commentaire est d'ores et déjà disponible sur le site du CEN, ainsi qu'une adresse mail dédiée, jti@rsf.org, auxquels viendra bientôt s'ajouter un outil interactif en ligne. Selon les directives du CEN, tous les commentaires seront évalués par les comités de rédaction de la JTI avant d'être implémentés à la révision finale de l'Accord d'atelier de travail et à sa publication, prévue à la fin de 2019.

Après sa publication définitive début 2020, le document de normalisation de la JTI sera accessible pour tous types d'organes de presse pour une autoévaluation et, si nécessaire, pour un audit supplémentaire appelé « évaluation de conformité ». L'ensemble des données qui en résultera est destiné à apporter les éléments nécessaires à la prise de décision en matière de distribution et de consommation de l'information, à la fois humaine et algorithmique, mais aussi en matière de dépenses publicitaires et, ainsi, récompenser un journalisme digne de ce nom – une logique qui, jusqu'à présent, ne bénéficiait d'aucun outil pour être facilitée.

La JTI a été lancée pour fournir un outil sous une forme totalement ouverte et autorégulatrice. La consultation publique vise à élargir le faisceau de participation au JTI et, à terme, à établir sa légitimité.

Se distinguant des autres projets d'indicateurs de confiance, la JTI se concentre essentiellement sur le processus – ou le niveau de « fabrication » du journalisme – et non sur des contenus à caractère unique. L'objectif est que les organes de presse se conforment à la normalisation en tant qu'entité, par exemple en fournissant une transparence en matière de propriété et de sources de revenus, ainsi que la preuve d'une série de garde-fous professionnels. Pour la première fois, le respect des valeurs du journalisme est récompensé.

Parmi les participants à la phase de développement de la JTI, citons, en ordre aléatoire : la BBC, le groupe RTL (Luxembourg), la Gazeta Wyborcza (Pologne), le Tagesspiegel (Allemagne), le groupe Tamedia (Suisse), la Norsk Rikskringkasting (NRK, Norvège), la TT News Agency (Suède), l'Associated Press (Etats-Unis), la Deutsche Presse Agentur (dpa, Allemagne), le World Wide Web Consortium (W3C), Google, Facebook, la City University of New York (CUNY, Etats-Unis), Ethical Journalism Network (EJN), le Conseil de presse suisse, l'Association des journalistes taiwanais, l'Association des journalistes de Corée du Sud, The Independent Monitor for the Press (IMPRESS, Royaume-Uni), l'Autorità per le Garanzie nelle Comunicazioni (AGCOM, Italie), le Commissaire pour la culture et les médias du gouvernement (BKM, Allemagne), l'European Association for the Co-ordination of Consumer Representation in Standardisation (ANEC), Internews (Royaume-Uni), la Thomson Foundation (Royaume-Uni), Free Press Unlimited (FPU, Pays-Bas), la Fondation Hironnelle (Suisse), Civil (Etats-Unis), le NewsGuard, le Global Disinformation Index (GDI), l'United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO).

CITATIONS ET TEMOIGNAGES

"Ce n'est pas sorcier de définir les principes journalistiques fondamentaux. Depuis que le journalisme existe, il existe de nombreux codes éthiques. Le problème majeur, c'est la distribution algorithmique du contenu en ligne, parce qu'elle n'inclut pas de 'facteur d'intégrité' et elle amplifie tout ce qui s'oppose à ces normes professionnelles – le sensationnalisme, les rumeurs, les mensonges et la haine. Par conséquent, les bonnes pratiques de la profession du journalisme existantes doivent être traduites selon les codes d'Internet. C'est une condition pour revenir à sa logique de base, en récompensant le respect de ces normes et éventuellement en les re-monétisant. JTI est la pièce manquante entre les principes journalistiques et les méthodes d'un côté, et les algorithmes de l'autre."

Christophe Deloire – Secrétaire Général, Reporters Sans Frontières (RSF)

"Il y a une très forte demande pour définir des indicateurs concernant la transparence et la fiabilité des sources d'information, en particulier pour les plateformes, les annonceurs et les régulateurs, mais il est essentiel que ce processus demeure dans un cadre d'autorégulation par les médias eux-mêmes. Il serait inconcevable que des gouvernements, des annonceurs ou des régulateurs nous définissent le bon ou le mauvais journalisme. C'est à la communauté journalistique elle-même de définir ces critères et à aucun autre acteur !"

Bertrand Pecquerie – Directeur Général du Réseau Mondial des Rédacteurs en Chef ou Global Editors Network (GEN)

"Il est essentiel de répondre correctement à la méfiance du public à l'égard des médias en offrant aux citoyens des repères et des tags visibles sur le Web, afin de distinguer facilement un contenu fiable. Pour nous, en tant qu'agence de presse, il est essentiel que la solution soit opérationnelle au quotidien et il est extrêmement important, pour tous ceux qui travaillent sur le JTI, de proposer une solution qui serve avant tout les intérêts des citoyens.

Toute norme est soumise à une révision constante, en particulier dans les industries en rapide évolution, et nous nous attendons à ce que celle-ci ne fasse pas exception, mais nous devons commencer quelque part et nous devons le faire maintenant. **“Phil Chetwynd – Directeur de l'Information, Agence France Presse (AFP)**

“Après plusieurs mois de travail, c’est l’occasion pour l’UER de faire part des réactions des parties intéressées sur les normes développées par notre coalition des partenaires d’industrie et des membres de l’UER. Nous sommes tous déterminés à créer un environnement dans lequel les médias qui s’engagent à produire le journalisme de qualité sont reconnus et mis en valeur. Protéger ce journalisme, qui découle des solides valeurs du service public – la justesse, l’indépendance, l’impartialité, l’équité, la transparence et la responsabilité – est au cœur de ce projet. C’est le moment de voir comment ces normes peuvent fonctionner au niveau pratique, pour que ce projet puisse avoir un vrai impact, en aidant l’industrie et le public de la même manière à identifier le journalisme de qualité parmi la désinformation.”

Noel Curran – Directeur Général, Union Européenne de radio-télévision (UER)

A PROPOS :

Reporters sans frontières oeuvre pour la liberté, l’indépendance, et le pluralisme du journalisme partout sur la planète. Dotée d’un statut consultatif auprès de l’Organisation des Nations unies, de l’Unesco, du Conseil de l’Europe et de l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l’organisation basée à Paris dispose de 14 bureaux dans le monde (Berlin, Bruxelles, Dakar, Genève, Helsinki, Londres, Madrid, Rio de Janeiro, Stockholm, San Francisco, Taipei, Tunis, Vienne et Washington, D.C.) et de 150 correspondants dans 130 pays, sur les 5 continents. Plus d’informations sur RSF et nos activités sur www.rsf.org

Le Global Editors Network (GEN) est le réseau mondial des rédacteurs en chef depuis 2011. « Prototyping the Future of News » est notre devise (en anglais) et notre mission est de favoriser l’innovation et les nouvelles méthodes d’écriture journalistique dans les salles de rédaction et, au-delà, pour l’ensemble des fournisseurs de contenu. GEN s’engage à défendre le journalisme de qualité, les normes éthiques et les modèles économiques viables à venir. GEN veut renforcer le pouvoir des rédacteurs en chef au moyen de ses programmes : le *Editors Lab*, les *Data Journalism Awards* and le projet *Media Literacy Toolkit*. La conférence annuelle de l’association s’appelle le **GEN Summit**, elle rassemble 650+ rédacteurs en chef et directeurs de rédaction de plus de 60 pays, ce qui en fait la conférence éditoriale la plus importante au monde. La communauté GEN regroupe 15 000 rédacteurs en chef, journalistes et innovateurs média dans le monde. Rendez-vous sur Twitter @GENinnovate (en anglais).

L’Union Européenne de radio-télévision (UER) est la plus grande alliance au monde de médias de service public. Notre mission est de rendre les médias de service public indispensables. Nous représentons 117 médias dans 56 pays en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, et avons également 34 médias associés en Asie, en Afrique, en Australasie et en Amériques. Nos membres opèrent près de 2 000 chaînes de radio et de télévision, ainsi que de nombreuses plateformes numériques. Ensemble, ils atteignent des audiences de plus d’un milliard de personnes dans le monde, grâce à des diffusions dans plus de 160 langues.

Nous nous efforçons de créer un avenir sûr et durable pour les médias de service public, de fournir à nos membres des contenus de classe mondiale, des dernières dépêches du sport à la musique et de construire sur la base de nos valeurs fondatrice - la solidarité et la coopération - pour créer une structure dédiée au partage et à l'apprentissage.

Notre filiale, Eurovision Services, ambitionne d'être le premier fournisseur de services dans les médias, en offrant de nouvelles manières différentes et plus efficaces d'accéder et de fournir du contenu et des services de façon simple et transparente.

Nous avons des bureaux à Bruxelles, Rome, Dubai, Moscou, New-York, Washington DC, Singapour et Pékin. Notre siège est situé à Genève. Découvrez-en d'avantage à propos de l'UER sur www.ebu.ch.

L'Agence France-Presse (AFP), créée en 1835 sous le nom d'Agence Havas, est la troisième plus grande agence de presse internationale au monde. Elle fournit une couverture rapide, vérifiée et complète des événements qui font l'actualité internationale, des guerres et conflits à la politique, à l'économie, au sport, au spectacle jusqu'aux grands développements en matière de santé, de sciences ou de technologie. L'AFP est une entité autonome créée par le parlement français (loi n°57-32 du 10 janvier 1957) dont le fonctionnement est assuré selon les règles du commerce. Son indépendance est au cœur de ses obligations fondamentales énoncées dans ses règlements (article 2). Son président représente l'Agence et en assure la direction générale. L'AFP est administrée par un conseil d'administration composé de dix-huit personnes : des représentants d'entreprises françaises de publication de journaux, des représentants de sociétés nationales de programmes, des représentants de services publics usagers de l'Agence, des représentants du personnel de l'AFP et des personnalités nommées par le conseil supérieur de l'Agence en raison de leur connaissance des médias et des technologies numériques, ainsi que de leurs compétences en économie et en gestion. L'AFP a le devoir de remplir des missions d'intérêt général dans le domaine de l'information et doit, dans la limite de ses ressources, développer ses activités en vue de fournir aux utilisateurs des services d'information précis, impartiaux et dignes de confiance.

Le Comité européen de normalisation (CEN) est une association qui réunit les organismes nationaux de normalisation de 34 pays européens. Le CEN est l'une des trois organisations de normalisation européennes (avec le Cenelec et l'Etsi) officiellement reconnues par l'Union européenne et par l'European Free Trade Association (EFTA) comme responsables pour le développement et la définition des normes volontaires au niveau européen. Le CEN fournit une plateforme pour le développement des normes européennes et d'autres documents techniques en lien avec différents produits, matériaux, services et procédés. Le CEN soutient les activités de normalisation en lien avec une vaste variété de domaines et de secteurs, dont : l'air et l'espace, les produits chimiques, la construction, les produits de consommation, la défense et la sécurité, l'énergie, l'environnement, la nourriture et l'alimentation, la santé et la sécurité, les services de santé, les technologies de l'information et de la communication, les machines, les matériaux, l'équipement sous pression, les services, le mieux-vivre, le transport et le conditionnement.

Plus d'informations : [JTI sur le site du CEN](http://www.cen.eu/news/workshops/Pages/WS-2019-013.aspx)
<https://www.cen.eu/news/workshops/Pages/WS-2019-013.aspx>

4 – PRESSE EN LIGNE EN FRANCE – « Médiapart sanctuarise son capital pour préserver son indépendance »

<https://actu.orange.fr/societe/media/mediapart-sanctuarise-son-capital-pour-preserver-son-independance-CNT00001gU2IQ/photos/onze-ans-apres-avoir-imagine-un-nouveau-modele-economique-pour-la-presse-en-ligne-mediapart-a-presente-mardi-un-dispositif-capitalistique-sans-equivalent-dans-la-presse-francaise-qui-vise-a-sanctuariser-son-capital-et-perenniser-son-independance-1e97e5eaebac43cbc97415cd2637e4a0.html>

Mardi 2 juillet 2019

AFP

Onze ans après avoir imaginé un nouveau modèle économique pour la presse en ligne, Médiapart a présenté mardi un dispositif capitalistique sans équivalent dans la presse française, qui vise à sanctuariser son capital et pérenniser son indépendance.

Il s'agit d'une "invention capitalistique pour rendre éternelle l'indépendance de Médiapart", a expliqué à l'AFP son cofondateur et président Edwy Plenel.

Elle va passer par la cession de 100% du capital de Médiapart à une structure "non capitaliste et à but non lucratif", qui le rendra "inviolable, non cessible, non achetable et non spéculable" selon le dirigeant.

Il s'agira d'un fonds de dotation, un type d'organisme apparu il y a une décennie en France, très utilisé dans le champ culturel, mais pas encore expérimenté dans la presse, selon Edwy Plenel.

Baptisé "Fonds pour une presse libre" (FPL), cette structure assurera prioritairement une mission d'intérêt général, pour soutenir la liberté de la presse, et à titre secondaire, il permettra de sanctuariser le capital de Médiapart. Et en le dissociant de ses fondateurs, cela pérenniser son indépendance.

Ce montage passera par une structure intermédiaire, la Société pour la protection de l'indépendance de Médiapart (SPIM). Contrôlée par le FPL, elle détiendra la totalité du capital de Médiapart, qui sera statutairement inaccessibles, faisant office de "coffre fort" selon Edwy Plenel.

Un dispositif inspiré d'un modèle unique au monde, le "Scott Trust", qui protège depuis les années 1930 le quotidien britannique The Guardian. Et préféré à d'autres statuts (financement participatif aux coopératives), qui ne tiendraient pas sur la durée selon Edwy Plenel.

C'est l'aboutissement de trois ans de réflexion et de discussions au sein de Médiapart, visant à mettre le journal à l'abri de querelles de successions, batailles de pouvoir et autres opérations spéculatives.

Le journal est détenu par ses fondateurs (François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel et Marie-Hélène Smiejan), qui possèdent 42% du capital, aux côtés des salariés, et d'une "société des amis", avec qui ils forment un "pôle d'indépendance" (62% du capital). Le reste appartient à des investisseurs partenaires (Doxa et Ecofinance).

En vue de la cession de toutes leurs parts, Médiapart, économiquement en pleine forme (plus de 150.000 abonnés et une marge d'exploitation de 18%), a été valorisé à 16,3 millions d'euros par des experts indépendants.

- Accord du fisc et des salariés -

Le rachat sera financé par les excédents du journal (4,4 millions), des donations effectuées par des actionnaires (à hauteur d'un million), et un emprunt bancaire (10,9 millions d'euros) contracté par la SPIM.

Ce dispositif doit voir le jour d'ici fin octobre et s'accompagnera "d'un jeu de pouvoirs et de contrepouvoirs", selon Edwy Plenel. Histoire d'assurer une parfaite étanchéité entre le FPL, structure "à mi-chemin entre une fondation et une association", selon Marie-Hélène Smiejan, et l'activité commerciale de Médiapart.

Une troisième entité, l'ADS (Association pour le droit de savoir) garantira le bon fonctionnement de cet édifice complexe. Formée de salariés et anciens salariés de Médiapart, elle aura un droit de veto sur les statuts de la FPL et de la SPIM, servant ainsi de "verrou".

Ce dispositif a été accepté par les fondateurs et actionnaires de Médiapart, et validé par le fisc.

En outre les salariés l'ont approuvé à 93% lors d'une consultation interne, avec 91% de participation, après un avis positif du CSE (comité social et économique), a précisé à l'AFP Dan Israël, élu du personnel et délégué syndical CGT. "L'élaboration de ce schéma a été très satisfaisante, elle s'est faite en discussion constante", dit-il.

Ce bouleversement capitalistique ne changera rien au fonctionnement du média d'investigation, assure-t-on en interne.

"C'est le moment le plus important dans l'histoire du journal depuis sa création", mais "ça ne changera rien au modèle économique et éditorial de Médiapart", insiste Fabrice Arfi, co-responsable des enquêtes.

Le site restera financé exclusivement par ses contenus (abonnements, ventes de livres...), sans toucher de recettes publicitaires, ni de subventions de l'Etat ou des GAFA, ni d'aides de la FPL.

En revanche, ses futurs bénéfices (dont une part ira au FPL pour l'aider à lancer ses activités) seront reversés à la SPIM qui, une fois son emprunt remboursé, pourra s'en servir pour renflouer le journal en cas de coup dur.

5 – DROIT VOISIN EN FRANCE – « le Sénat apporte les dernières retouches au droit voisin »

<https://actu.orange.fr/societe/media/presse-le-senat-apporte-les-dernieres-retouches-au-droit-voisin-CNT000001gWn1p.html>

Mercredi 3 juillet 2019

AFP



le Sénat apporte les dernières retouches au "droit voisin" ©Damien

Le Sénat a adopté mercredi à l'unanimité, en deuxième lecture, une proposition de loi visant à instituer un "droit voisin", à l'image du droit d'auteur, pour les agences de presse et les éditeurs de presse, après y avoir apporté d'"ultimes ajustements".

Le texte, qui traduit en droit français une partie de la récente réforme européenne du droit d'auteur, repassera le 23 juillet devant l'Assemblée nationale, en vue de son adoption définitive. La création d'un "droit voisin" doit permettre aux médias, comme l'Agence France-Presse (AFP), de se faire mieux rémunérer lors de la réutilisation en ligne de leur production par des agrégateurs d'informations, comme Google News, ou des réseaux sociaux, comme Facebook. Le ministre de la Culture, Franck Riester, a de nouveau défendu "un texte absolument essentiel pour notre démocratie". "De son adoption dépend la survie d'une presse indépendante et libre", a-t-il affirmé.

Initiée par le sénateur David Assouline (PS), la proposition de loi avait été adoptée à l'unanimité au Sénat en première lecture, alors que les négociations au niveau européen étaient encore en cours.

En première lecture, les députés se sont attachés à "transposer fidèlement" la directive européenne, selon M. Assouline, ramenant notamment de cinq à deux ans la durée de validité des droits voisins.

Soucieux d'une adoption rapide, les sénateurs ont néanmoins choisi d'apporter en deuxième lecture d'"ultimes ajustements", a indiqué M. Assouline.

La nouvelle rédaction proposée précise notamment que les productions photographiques et vidéo des agences de presse sont bien incluses dans le champ du texte et garantit que toute utilisation, même partielle, de leurs publications ouvre droit à rémunération.

"La France est dans un rôle de modèle possible pour toute l'Europe", a affirmé David Assouline, souhaitant une promulgation du texte "avant la fin de la session extraordinaire".

6 – AGENCE FRANCE PRESSE – « L'AFP ne vendra pas son siège historique de la place de la Bourse »

<https://www.cbnews.fr/medias/image-afp-partie-rester-44688>

Mardi 2 juillet 2019

AFP

L'Agence France-Presse (AFP) restera au cœur de Paris : son conseil d'administration a définitivement écarté mardi l'hypothèse d'une cession de son siège historique, situé en plein centre de la capitale, qui était à l'étude depuis l'an dernier en vue de dégager des fonds.

Dans un message aux employés, le PDG de l'AFP Fabrice Fries, qui avait mis à l'étude la possibilité de céder ce siège, a mis fin au suspense en annonçant qu'une telle opération "ne serait pas intéressante au plan financier". Et ce, en raison de plusieurs facteurs, dont l'important impôt sur les plus-values que l'agence de presse serait obligée de régler si elle s'en séparait, ou encore le coût élevé qu'aurait l'achat ou la construction d'un nouvel immeuble en dehors du centre de la capitale, vu les prix de l'immobilier. Situé place de la Bourse (Paris 3^{ème}), l'AFP occupe le site depuis sa naissance à la Libération, là même où était implanté l'ancien immeuble de l'Agence Havas, fondée en 1835 par Charles-Louis Havas et dont elle avait repris les activités. L'an dernier, Fabrice Fries, fraîchement nommé à la tête de l'AFP, avait mis sur la table la possibilité de vendre ce bâtiment pour dégager des fonds et pouvoir rassembler les équipes parisiennes de l'agence, qui sont éclatées depuis plusieurs années entre le siège et un autre immeuble situé dans le même quartier, rue Vivienne.

Au printemps, la direction de l'agence avait déjà conclu qu'une telle opération ne valait pas le coup, mais les représentants de l'Etat au conseil d'administration lui avaient demandé de réaliser une nouvelle étude sur l'impact fiscal d'une cession. A défaut d'une vente, le conseil d'administration a donné son feu vert mardi à la direction pour mettre en œuvre un compromis, consistant à regrouper au sein du siège l'ensemble des salariés parisiens de l'agence. Un "scénario très ambitieux", a prévenu M. Fries, puisqu'il consistera à faire passer de 789 à 1.089 le nombre d'employés du siège historique, en ajoutant les 300 salariés installés rue Vivienne. Cela nécessitera des travaux de rénovation du siège, déjà modernisé il y a quelques années pour décroquer les espaces et récupérer des mètres carrés. Mais permettra à l'agence de réduire ses charges locatives de 2,5 millions d'euros par an. Le PDG a assuré que ces travaux seraient organisés "sans précipitation" afin de minimiser les nuisances, et qu'ils ne démarreraient pas "avant l'année prochaine". Il a par ailleurs affirmé que le regroupement des salariés permettra de mettre en place une nouvelle structure rédactionnelle, un chantier piloté par le directeur de l'information Phil Chetwynd. Ce dernier veut renforcer l'intégration entre les services de production de textes, photos et vidéos, les équipes d'édition et les rédactions en chef chargées de l'actualité en France et à l'international.

Mardi 2 juillet 2019

Les Cahiers du Journalisme

Seconde série, n°3
1^{er} semestre 2019

RECHERCHES

La santé mentale dans les médias

DÉBATS

Brian Myles : affirmer l'importance du journalisme

L'Inde, paradis des quotidiens

De bons côtés à la crise de la presse ?



8 – GOUVERNEMENT EN GUINEE-BISSAU – « Formation d'un nouveau gouvernement de 31 membres »

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/guinee-bissau-le-president-nomme-un-nouveau-gouvernement-20190703>

Mercredi 3 juillet 2019

Le président bissau-guinéen José Mario Vaz a nommé mercredi un nouveau gouvernement dont les 31 membres, essentiellement issus de la majorité parlementaire, ont été investis dans la foulée à Bissau, après plusieurs semaines de blocage dû à des désaccords avec le parti vainqueur des législatives du 10 mars, selon un décret présidentiel.

Le chef de l'Etat bissau-guinéen a également nommé mercredi un nouveau procureur général, après la démission mardi du titulaire de ce poste, également en conflit avec la majorité parlementaire menée par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), selon un décret présidentiel distinct. La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), médiatrice dans la crise politique, avait exigé samedi à Abuja, qu'un nouveau procureur général soit nommé et qu'un nouveau gouvernement soit formé au plus tard mercredi.

Le nouveau gouvernement compte 16 ministres et 15 secrétaires d'Etat, soit 31 membres essentiellement issus du PAIGC. La nouvelle équipe est dirigée par le Premier ministre, Aristide Gomes. Le procureur général, Bacari Biai, a démissionné mardi, après avoir réclamé le 29 juin l'arrestation, pour « tentative de subversion de l'ordre constitutionnel », du président de l'Assemblée nationale, Cipriano Cassama, désigné par la majorité parlementaire pour assurer « l'intérim » du chef de l'Etat, José Mario Vaz, dont le mandat a expiré. La même accusation avait visé Califa Seidi, chef du groupe des députés du PAIGC, vainqueur des législatives du 10 mars.

« M. Ladislau Clemente Fernando Embassa est nommé procureur général jusqu'à l'investiture du nouveau président de la République », selon un des décrets de mercredi. Le mandat de cinq ans du président Vaz a expiré le 23 juin. Il reste à la tête du pays mais « laissera la conduite des affaires au gouvernement », qui doit être constitué, jusqu'à la tenue d'une présidentielle le 24 novembre, avait décidé samedi la Cédéao. Le procureur général démissionnaire était accusé par le PAIGC d'être proche du président Vaz et d'avoir « perpétré des actes de persécution » contre ses responsables.

En crise politique depuis 2015 et le limogeage par Vaz de son premier ministre de l'époque, Domingos Simoes Pereira, la Guinée-Bissau a connu de nouveaux soubresauts après les législatives. Le président Vaz avait refusé de nommer au poste de Premier ministre le chef du PAIGC, majoritaire après le scrutin du 10 mars, qui n'était autre que l'ancien chef de gouvernement limogé, Pereira, avant de désigner finalement Aristide Gomes. Après la nomination d'un Premier ministre et la formation d'un nouveau gouvernement, le blocage persiste au niveau du Parlement.

Le PAIGC et ses trois formations alliées contrôlent une majorité de 54 sièges sur 102 à l'Assemblée nationale contre 48 pour l'opposition représentée par le Madem, formé de députés frondeurs du PAIGC, et le Parti pour la rénovation sociale (PRS).

Liste des 31 membres du nouveau gouvernement bissau-guinéen

<http://apanews.net/fr/news/formation-dun-nouveau-gouvernement-en-guinee-bissau/>

Voici la composition du nouveau Gouvernement de la Guinée-Bissau que dirige le Premier ministre, Aristides Gomes :

Les ministres :

M. Armando Mango : ministre de la présidence du Conseil des ministres et du porte-parole du Gouvernement et des Affaires parlementaires

Mme Odete Costa Semedo : ministre de l'Administration territoriale et de la Gestion des élections

Mme Adiatu Djaló Nandinga : ministre de la Pêche

Mme Suzi Barbosa : ministre des Affaires étrangères et des Communautés

M. Luis Melo : ministre de la Défense nationale et des Combattants de la liberté de la nation

M. Juliano Augusto Fernandes : ministre de l'Intérieur

M. Geraldo João Martins : ministre de l'Economie et des Finances

M. Iaiá Djaló : ministre du Commerce et de l'Industrie

M. Dautarin Monteiro Costa : ministre de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur

Mme Fatumata Djau Baldé : ministre de l'Administration publique et de la Modernisation de l'État

Mme Rute Monteiro : ministre de la Justice et des Droits de l'homme

Mme Magda Nely Robalo Silva : ministre de la Santé publique

Mme Cadi Seidi : ministre de la Femme, de la Famille et de la Protection sociale

Mme Nelvina Barreto : ministre de l'Agriculture et des Forêts

M. Issufo Baldé : ministre des Ressources naturelles et de l'Énergie

M. Osvaldo Abreu : ministre de l'Infrastructure, du Logement et du Développement urbain

Les secrétaires d'État :

Mme Quité Djaló : secrétaire d'État à l'Environnement et à la Biodiversité

M. Samuel Dinis Manuel : secrétaire d'État aux Transports et aux Communications

M. Malam Bacai Júnior : secrétaire d'État aux Communautés

M. Dionísio do Reino Pereira : secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports

M. José Djô : secrétaire d'État au Budget

M. Suleimane Seidi : secrétaire d'État au Trésor

M. Anaximandro Zylene Casimiro Menut : secrétaire d'État à la Gestion hospitalière

M. Garcia Bifa Bideta : secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche scientifique

Mme Catarina Taborda : secrétaire d'État au Tourisme et à l'Artisanat

M. Júlio Cesar Nosolini : secrétaire d'État à la Gestion des élections

M. Mario Saiegh : secrétaire d'État à la Sécurité et à l'Ordre public

Mme Tomásia Manjuba : secrétaire d'État à l'Intégration régionale et à la Planification

M. António Quirino Bubacar Spencer Embaló : secrétaire d'État à la Culture

M. João Mário Baticã Ferreira : secrétaire d'État à la Communication sociale

M. Armindo João Handem : secrétaire d'État aux Combattants de la liberté du pays.

9 – JOURNALISTES AU GHANA – « RSF demande une enquête sur les accusations de torture de deux journalistes de Modernghana.com »

<https://rsf.org/fr/actualites/ghana-rsf-demande-une-enquete-sur-les-accusations-de-torture-de-deux-journalistes-de-modernghanacom>

Jeudi 4 juillet 2019

RSF

Reporters sans frontières (RSF) demande aux autorités ghanéennes de faire toute la lumière sur l’interpellation et les conditions de détention de deux journalistes du site d’information Modernghana victimes tortures suite à leur interpellation le 27 juin 2019.

Des agents de la Sécurité nationale du Ghana ont arrêté le rédacteur en chef adjoint du site web *Modernghana.com*, **Emmanuel Ajarfor Abugri** et son reporter **Emmanuel Yeboah Britwum**, le 27 juin 2019, lors d'une perquisition du siège de leur journal à Accra. Selon des informations recueillies par RSF, les forces de l’ordre se sont présentées au siège du site d’information, sans être munies de mandat d’arrêt et ont saisi les ordinateurs portables des journalistes.

Les deux journalistes ont été arrêtés alors que Modernghana.com venait de publier une contribution d’un lecteur critiquant le ministre de la Sécurité nationale. Libéré le 1er juillet, ils ont déclaré avoir subi des tortures lors de leur détention et avoir été contraints de supprimer du site trois contributions de lecteurs qui s’en prenaient au ministre de la Sécurité nationale. Ce dernier a rejeté ces accusations dans un communiqué.

« De telles pressions venant de représentant de force de l’ordre sont tout simplement inacceptables, déclare Assane Diagne, directeur du bureau Afrique de l’ouest de RSF. Les autorités ghanéennes doivent ouvrir au plus vite une enquête sur les conditions de détention de deux journalistes et ces graves allégations de torture. »

Le Ghana occupe la 27e place dans le Classement mondial de la liberté de la presse établi par RSF en 2019.